



**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 A 20H**

**Présents :** Gilbert HOELLINGER. Laurent BONNIN. Francis CASTANEDA-NUNEZ. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Sonia SILLON. Franck BEAUCHAMP. Sabrina LENER. Maxime LEPICIER.

**Absents excusés :** Yolande ECOBICHON (pouvoir donné à Isabelle Macaud). Bernard THOREZ (pouvoir donné à Gilbert HOELLINGER).

**Secrétaire de séance :** Isabelle MACAUD.

**1° Syndicat d'eau SMAEP4B :** Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les rapports présentés par le SMAEP4B, concernant la production et la distribution de l'eau pour l'exercice 2019.

**2° Suppression d'un nom d'une impasse :** Suite à la demande d'une famille pour supprimer le nom de leur impasse, et devant la complexité du sujet, le conseil souhaite demander l'avis du service juridique de l'Association des Maires des Deux-Sèvres, et rendra un avis ultérieurement.

**3° Régie de recettes :** La régie de recettes créée en 2016, sera supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2021 compte tenu des évolutions grandissantes des moyens de paiement et des complexités administratives.

**4° Projets éoliens :** 2 demandes ont été faites sur la commune. Le conseil a procédé à un vote comme suit :

- Projet VOLKSWIND (Lorigné, Valdelaume, et La Forêt de Tessé : 1 pour, 3 abstentions, et 7 contre
- Projet VALECO (Commune de Lorigné) : 1 abstention et 10 contre.

**Questions diverses :**

→ Mutualia : Le Conseil ne désire pas poursuivre, la convention ne sera pas renouvelée.

→ Un état des lieux sera fait concernant les parcelles de bois appartenant à la commune.

Fait à Lorigné, le 21.12.2020  
Gilbert Hoellinger, Maire de Lorigné

